L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73, NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI MATIN, 26 SEPTEMBRE 1883. 57me Année

Dufour, Donnet & Cie., Propriétaires-Éditeurs.

Entered at the Post office of New Orleans, La Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS,

MERCREDI, 26 SEPTEMBRE 1883.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Supplément de L'ABEILLE

Voir le supplément de l'ABEILLE pour les annonces de ventes de propriétés par le collecteur de taxes d'État.

Le Traité Hawaien.

Singulière question que celle du traité Hawaien. Aucune n'a été plus féconde en surprise. A mesure qu'on l'étudie, on y trouve des révélations, de plus en plus étonnantes.

Tous ceux qui s'intéressent à notre industrie sucrière et ont, par conséquent, voulu se rendre compte de la portée du trop fameux traité dont nous parlons, savent qu'il n'avait pour but que d'introduire, en franchise, aux Etats Unis, le sucre brun, non raffiné, connu sous le nom de Muscovado.

Or, sous la pression de l'opinion publique, sous la pression surtout des raffineurs de New York, de Boston, de Philadelphie, le département du Trésor, en d'autres termes, le ministère des finances de Washington, envoyait, dernièrement, une commission aux Iles Hawaiennes, pour faire une enquête sur ce qui s'y passait, et signaler la fraude, si elle s'y manifestait.

Nous avons sous les yeux les termes mêmes du rapport de cette commission; ils sont véritablement étourdissants; ils prouvent nettement que le Muscovado, que l'on a voulu introduire aux Etats-Unis pour les besoins des raffineurs de l'Est, en vue duquel s'est conclu le traité, ne sortait plus depuis deux longtemps des Iles Hawaiennes, et que, plus de vingt ans auparavant, on avait commencé à travailler la canne au Centrifuge et au vacuum pan.

Les termes du traité sont formels; ils stipulent l'entrée en franchise du sucre brun, non raffiné, d'une qualité commune, et connu sur les marchés de Portland et de San Francisco, comme sucres des Iles Sandwich; or, il ne se fabriquait plus alors, aux Iles Hawaiennes, qu'un produit admis, dans le commerce, comme sucre demi-raffiné, à cause de la couleur qu'il avait conservée, mais que l'on pouvait livrer à la consommation, tel qu'il venait de débarquer à la douane, sans le faire passer par aucune autre préparation. Comment s'explique alors cet étrange traité? Faut-il croire que ceux qui l'ont défendu et rédigé, ont, de propos délibéré, tenté de dépouiller le trésor public, et formé un complot dans le dessein de voler les Etats-Unis? Nous ne voulons pas le croire. Il n'en est pas moins vrai que le département des finances de Washington a laissé entrer, francs de droits, en violation du traité de réciprocité, des sucres qui devaient tomber sous le coup du tarif. Notamment dans l'année 1881 à 1883, il est entré 106,811,858 livres, dont les quatre-cinquièmes étaient susceptibles du titre qui leur permettait l'entrée en franchise.

Si, maintenant, on songe que les Etats-Unis admettent, libres de tout droit, tout jusqu'à ce jour, en vertu du même traité, non seulement les sucres d'Hawaï, mais le riz, qui s'y produit en petite quantité, il est vrai, mais que l'on y fait venir en masse de la Chine, pour l'expédier ensuite dans les ports américains et s'y faire entrer en fraude, on reste effrayé des sommes énormes dont le gouvernement s'est laissé frustrer, depuis tant d'années.

Aussi, c'est, en réalité, pour la bénéfice des fabricants de sucre, et des spéculateurs d'Hawaï, dont quelques-uns sont Chinois, d'autres Allemands ou Anglais, quelques-uns seulement Américains, qu'a été fait ce malheureux traité, où tout, jusqu'au texte n'être, est frauduleux.

On lui a donné le titre de traité de réciprocité; il est bien permis de se demander où cette réciprocité se trouve, et si les Etats-Unis se procurent, par leurs importations aux Iles Sandwich, une compensation convenable aux pertes qu'ils éprouvent, par suite de l'abandon de droits qu'ils ont fait à ces îles.

Or, les sucres et autres produits provenant d'Hawaïl, ou passant pour en provenir, entrent aux Etats-Unis par trois ports principaux, New-York, Portland et surtout San Francisco, ce dernier reçoit, à lui seul, plus de sucre que les deux autres.

La commission nommée par le trésor a collationné toutes les importations de sucres au prix de facture, depuis le 1er juillet 1883, jusqu'au 30 juin 1883. La valeur, au prix de factures, a été de $29,706,217 19; sur cette somme, il a été remis $14,584,814 21 de droits—réduction moyenne du droit, par livre, 3,17 cents. Il faut y ajouter les autres articles, admis également en franchise, ce qui élève la somme totale à $33,240,841 52, et celle des réductions de droits à $15,630,000. Ici, la perte est nette et claire, du côté des Etats Unis; lui trouvent-ils une compensation?

Si l'on consulte les chiffres donnés par la commission, on voit que, depuis la mise en vigueur du traité, le 1er juillet 1876, jusqu'au 30 juin dernier, les importations américaines se sont élevées à la maigre somme de $17,139,501. On avait fait valoir, lors de la conclusion du traité, que les Iles Sandwich allaient recevoir en franchise les machines sorties des usines américaines; or, il se trouve que la plus grande partie de ces machines sont fabriquées sur les lieux même, à Honolulu, ou bien sont importées d'Ecosse et d'Angleterre. Les avantages que les Etats-Unis espéraient trouver dans le traité, sont ainsi presqu'entièrement annulés. D'un côté, la somme qu'ils tirent des quelques grains qu'ils y envoient, est insignifiante et ne grossira guère dans l'avenir; de l'autre, les produits de la canne, en augmentant tous les jours, envahissent de plus en plus les Etats Unis, et y menacent l'existence de l'industrie indigène, de l'industrie louisianaise.

Donc, non seulement le gouvernement consent à perdre un revenu qui lui aurait grandement servi à éteindre une partie de sa dette, mais il fait bénévolement les affaires de raffineurs étrangers, aux dépens de ceux du pays, au détriment surtout des producteurs américains de la canne. De tous les côtés, ce sont pour lui des pertes, sans l'ombre de la moindre des compensations. La faute est grossière; elle est d'autant plus imperdonnable, de sa part, qu'il se targue, plus que tout autre, de protéger les industries indigènes et le travail national.

Dire pourtant que des spéculateurs, peu soucieux des intérêts de leur pays veulent encore aggraver cette situation, déjà si malheureuse, en sonnant avec le Mexique un traité qui doit porter des fruits bien plus amers.!

Le *Times-Democrat* d'hier annonce au public qu'ayant conclu les mêmes arrangements que le *Herald* de New York et les principaux organes du Nord, de l'Est et de l'Ouest, il publiera, à dater du 1er octobre prochain, des dépêches que le câble sous-marin lui transmettra, chaque matin, de toutes les parties du monde habité.

Nous félicitons notre confrère de cette nouvelle preuve de son succès et de son incomparable esprit d'entreprise.

MORT DE M. JOSEPH ST-CYR.—C'est hier matin que M. Joseph Saint-Cyr a terminé une carrière de 87 ans, passée presque tout entière à la Nlle-Orléans où il eût le rare privilège de ne jamais rencontrer un ennemi, tant sa nature était bonne, était douce.

M. Saint Cyr était né à St-Domingue et avait émigré ici vers 1806, croyons-nous, c'est-à-dire peu de temps après que les blancs eussent été obligés de quitter définitivement leur île bien-aimée, la reine des Antilles d'alors, un paradis terrestre, un Eden retrouvé, disait-on.

La famille de M. Joseph St. Cyr se fixa à la Nouvelle-Orléans où chacun de ses membres ne devait laisser que des souvenirs honorables. Ceux qui restent du vieillard qui nous avons perdu hier, figurent parmi les meilleurs.

En 1814 et 1815 M. Saint Cyr fût parmi les premiers, qui se rendirent spontanément à la Ligne; qui allèrent y faire un rempart vivant à la Nouvelle-Orléans dangereusement menacée par les Anglais. Il y fit pleinement son devoir, et les Vétérans de cette glorieuse époque, où une poignée d'hommes montra tant d'héroïsme mêlé à tant de simplicité, se citaient à leur ordre du jour chaque fois qu'ils se réunissaient pour fêter un anniversaire dont ils étaient justement fiers.

De ces soldats improvisés mais si intrépides aussi, il reste à peine aujourd'hui de quoi former une garde de caporal. Il appartient à notre population de les honorer dans leur vieillesse, de les honorer dans le tombeau.

Depuis M. Davis père, le vrai fondateur du théâtre français à la Nlle-Orléans, jusqu'à une époque qui n'est pas encore très éloignée de nous, M. St. Cyr occupa bien des emplois où il fit invariablement preuve de zèle, d'intelligence et de probité.

Il a aimé et pratiqué le travail, tant que les forces le lui ont permis. Mais ces dernières années, il avait été vaincu, sous ce rapport, par son grand âge. Néanmoins, il ne se laissa pas abattre, et quoique devenu à peu près aveugle, on le voyait toujours par nos rues et y promenant son fonds inépuisable de bonne humeur, de gaîté.

Presqu'aveugle, disons-nous; mais il reconnaissait néanmoins, au seul son de voix, tous ceux qu'il avait connus; il avait, et à un degré très élevé, cette mémoire du timbre. Nous en avons, nous-même, fait plus d'une fois l'expérience, nous qui pourrions une à voyions qu'à de longs intervalles.

C'était un digne et excellent homme, un chef de famille affectueux, un ami sincère que regrettent tous ceux qui l'ont approché.

Ses funérailles auront lieu ce matin à 10 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence rue Ste-Anne No 128.

ROBERT MEYER.—Le monde musical de la Nouvelle-Orléans vient de faire une grande perte. Un de nos plus brillants, de nos plus savants artistes, Robert Meyer, vient de mourir, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

Robert Meyer était né à Leipzic le 1er juillet 1844. A 10 ans, il était membre de la chapelle du roi de Saxe. Il partit bientôt en laissant la patrie et resta six ans sous les drapeaux. A 22 ans, il était libéré et devenait maître de chapelle à Chemnitz; il prenait ensuite, en la même qualité, à Eberfeld, à Barmen, puis l'envie le prit de voyager. Partout où il se présentait, ses talents le faisaient remarquer; à Bruxelles, à Paris, il fut directeur de plusieurs orchestres.

En 1868, il émigra en Amérique; il arriva à la Nouvelle-Orléans, cette même année, vers la fin de septembre. Il, comme artiste, il se plaça immédiatement au premier rang des artistes, *primus inter pares*. Il devint bientôt chef d'orchestre de l'ancien théâtre des Variétés, sous la direction, restée célèbre, de Tom Placide.

Robert Meyer avait fait de très-sérieuses études musicales; c'était un harmoniste distingué, et, souvent, de délicieuses idées mélodiques lui traversaient l'esprit. Ses compositions sont nombreuses, presque toutes aussi brillantes que savantes. C'était encore un arrangeur fort habile, et il savait tirer un parti merveilleux des idées que lui soumettaient bien des musiciens qui, heureusement doué, étaient frappés d'impuissance, parce que la science de l'harmonie, la connaissance des instruments, l'art de les marier et de manier l'orchestration leur faisaient défaut.

Robert Meyer était un excellent professeur; il a rendu sous ce rapport de grands services, et nul, ici, n'a, mieux que lui, enseigné le solfège.

Il était fait parmi nous de nombreux et chaleureux amis, de grands admirateurs, et l'on ne lui connaissait aucun ennemi, aucun détracteur. Personne n'a plus aimé son art, personne n'a mené une vie plus honorable; il était d'une droiture rare, d'une gaîté mêlée à tant de simplicité, et de 50 0,0 plus considérable qu'elle ne l'a été les quinze années précédentes.

Le *Commercial Bulletin*, de Boston, dit, à propos de la jute, que si l'on invente la vraie machine à décortiquer faisant une bonne besogne, à bon marché, la fabrication du textile deviendra une des plus grandes industries du pays.

D'après le recensement de 1880, il y avait quatre fabriques de jute, aux Etats-Unis; elles absorbaient un capital de $415,000, travaillant une matière première d'une valeur de $647,000, qui, au sortir de la manufacture, valait $696,982.

Il y faut ajouter le produit le plus commun qui sert, dans le commerce à couvrir le coton et le panier.

L'industrie de la jute a été introduite en 1823, à Dundee, Ecosse. Le textile était alors travaillé à la main. La fabrication à la vapeur a commencé en 1854. En 1862, il y avait 24 fabriques qui faisaient tourner 28,684 broches et employaient 4,825 ouvriers. En 1783, le nombre des fabriques s'élevait à 100, dominant de l'ouvrage à 63,000 ouvriers, et la plus grande partie des articles ainsi fabriqués par les marchés américains.

Cette même fabrication a été aussi établie dans l'Inde, où elle a fait une telle concurrence aux manufactures de Dundee.

Bien que l'Amérique soit le principale consommatrice de l'article, le contraste entre les importations de jute dans la Grande Bretagne et aux Etats-Unis, est frappant. Dans les douze mois finissant, le 30 novembre 1882, il a été exporté pour l'Angleterre, soit été de 1,318,975 balles de jute, 73 225 de jute commune et de 2,916 de rebut, tandis qu'il n'a été expédié pour les Etats-Unis que 320,245 balles de jute de première qualité, 55,306 de seconde et 1,575 de rebut. Toute cette quantité trouve son placement dans le pays. Il en résulte que si la jute peut être cultivée et travaillée rapidement et à bon marché, au Bénéfice, il y créera une grande ressources nouvelle, surtout pour les planteurs.

Attention, Louisiana! Le commerce de jute est également très développé en Californie, dans l'Oregon, dans le Territoire de Washington. On peut évaluer à 50,000,000 de sacs

Voici comment un homme politique de l'Etat de New York, ouvrant du libre-échange exagéré, comme l'entend une certaine école, en avait de démontrer l'absurdité de ce système, devant une nombreuse assistance:

Patrick a besoin d'acheter un habit. Il lui faut de l'argent pour faire cette emplette; il se décide à sevrer un cochon. Mais où trouver notre acquéreur? Il cherche et trouve un moutonnier à Liverpool. Le voisin de Pat a, lui, un troupeau de moutons; il le tond et envoie la laine à Liverpool, car il est libre échangiste et réclame le privilège de vendre partout où bon lui semble. La laine est transformée en étoffe et en habit, en Angleterre; et quand, après métamorphosée par la fabrique, elle revient en Amérique, Pat achète un habit. Il a aussi à payer le transport du cochon, de la laine, en Angleterre, le prix de la fabrication de l'article également en Angleterre, le prix du transport de retour, en Amérique, et elle était sortie des mains de l'ami de Pat à l'état de matière première. Or, si la laine était restée en Amérique, Pat n'aurait pas eu à payer ces deux transports; il n'aurait pas eu à envoyer en Angleterre l'argent qu'a coûté la fabrication de l'habit. Cet argent serait resté en Amérique; il aurait été distribué aux ouvriers américains, amis de Pat, qui auraient trouvé le lainier et confectionné le vêtement. Le tout aurait tourné au profit de Pat et de son ami.

Wendell Phillips disait, dernièrement, en parlant du sud:

La Nouvelle Angleterre est condamnée; cela ressort de la nature des choses. Elle a un sol insignifiant; toute sa richesse vient de ses manufactures, et ces dernières commencent à l'abandonner; quelques-unes s'en vont à l'Ouest, la plupart prendront le chemin du Sud, où elles ont une infinité d'avantages naturels. On trouve le fer et le charbon, en quantités inépuisables, dans le Sud, et c'est là qu'iront, inévitablement s'établir les hauts fourneaux, les fonderies, les ateliers de machines. Les fabriques de coton et de laine vont, nécessairement aussi, se diriger de ce côté, parce qu'elles y trouvent la matière première, et que l'on y peut produire mieux et à meilleur marché. Cette situation est grave; à mesure que le Sud se développe et devient plus fort. Les richesses et les autres ressources du pays s'y accumuleront, jusqu'à ce qu'il devienne non-seulement le maître de l'Amérique, mais aussi l'empire central du monde.

Le comité de la Bourse aux graine de San Francisco vient de publier l'état des récoltes, cette année. Il appert que la récolte de blé de tous les comtés de la Californie s'élèvera à 53,000,000 de boisseaux, ce qui est une augmentation de 14 millions de boisseaux sur l'an dernier. Quant à la récolte d'orge, elle atteindra le chiffre de 15,000,000 de boisseaux, soit 2,500,000 boisseaux de plus qu'en 1882.

Nous parlions récemment, de la nécessité de relever notre marine marchande. On vient de calculer que, si elle était rétablie dans des conditions convenables, il rentrerait presqu'immédiatement, dans les caisses américaines, $100,000,000 de frêt, que nous payons aujourd'hui à l'Angleterre. Quant au commerce avec l'Amérique du Sud, il nous rapporterait $150,000,000, qui vont enrichir, actuellement, les nations européennes.

LE TESTAMENT
De M. le Comte de Chambord.

Vienne, 10 septembre.

Le Grand-Maréchal ne publiera décidément pas *in extenso*, comme il en avait eu d'abord l'intention, le testament de M. le comte de Chambord. Il se contentera de notifier à chaque intéressé la clause qui le concerne.

La faveur de lire rapidement cet intéressant document m'a été accordée, et il y a eu tant d'erreurs répandues à ce sujet, qu'il me paraît important de vous en donner quelques extraits absolument authentiques.

Les testaments, daté du 4 juin, est écrit tout entier de la main de M. le comte de Chambord, après son retour de Goritz à Frohsdorf. Il ne contient pas un mot de politique et est absolument muet sur la succession au trône. Les princes espagnols don Carlos et don Alphonse ne sont même pas nommés.

Le testament commence ainsi:

"Je meurs en bon chrétien, en catholique romain. Je ne renonce de chaque contre personne; je pardonne à tous ceux qui m'ont offensé et je prie tous ceux auxquels je pourrais avoir fait un tort quelconque de me pardonner.

"Je prie Dieu tout-puissant pour le salut de mon âme."

Puis viennent les dispositions de la fortune mobilière et immobilière de princes. La fortune mobilière est d'environ huit millions de florins (vingt millions de francs), en obligations diverses. La seconde comprend le château de Chambord; la terre de Saint-Hubert, dans le Banat; une terre en Galicie et Frohsdorf. Puis, le petit château de Brunnsée, en Styrie, où est morte la duchesse de Berry.

Jusques à sa mort, Mme la comtesse de Chambord reste usufruitière du tout. Elle a seulement à payer de suite les legs indiqués. Après son décès, la fortune du comte de Chambord sera partagée entre ses deux neveux, M. le duc de Parme, et son frère, M. le comte de Bardi, dans les proportions que je vous ai indiquées, soit deux tiers au duc de Parme et un tiers au comte de Bardi.

Mais il n'y a aucune disposition sur la façon dont se fera le partage, ce qui serait important de savoir, surtout pour les valeurs immobilières.

Les legs sont au nombre de sept:

La grande-duchesse Alice de Toscane reçoit 500 000 francs.

La duchesse Marguerite, femme de don Carlos, également 500,000 francs.

Une somme de 400,000 francs pour l'œuvre de la Propagation de la Foi, fondée à Lyon.

Une même somme de 400,000 francs est destinée au Saint-Siège. Les intérêts seront versés au Denier de Saint-Pierre.

100,000 francs pour les pauvres de Paris.

20,000 francs, dit M. le comte de Chambord, "pour la commune où je fermerai les yeux."

Ces 20,000 francs, la commune de Frohsdorf les recevra la semaine prochaine.

Les 100,000 francs destinés aux pauvres de Paris seront envoyés dans quelques jours.

Enfin, le comte de Chambord laisse des legs aux serviteurs et une somme importante pour des messes à faire dire pour le repos de son âme.

BRISSETTE ATA.—Le Dr. J. C. Spotswood dit "Je recommande hautement Brown's Iron Bitters" pour la dyspepsie, le rhumatisme et la debilité générale.

Nous sommes décidés, absolument décidés, dit la *République Française*, à occuper le Tonkin pour le mettre en valeur. Il ne peut que nous tracions des limites à notre occupation; mais c'est nous qui traverserons ces limites, et fermément à nos intérêts et à notre honneur, aucune personne n'a point les dépasser. Il faut savoir y avoir placé dans cette province à la fois pour notre protectorat et pour la jurisdiction de la Chine. Chacun chez soi; chacun derrière ses frontières. Pour que deux puissances entretiennent de bons rapports de voisinage, la première condition c'est de ne pas confondre les territoires. S. le marquis Tseng n'est pas soupçonné de cette vérité, il sera plus à même de s'entendre avec lui; si l'admet, les négociations marcheront vite.

Nous sommes certains que notre ministre des affaires étrangères n'apportera aucune raideur dans la fixation de la frontière commune. La Chine désire Tcelle-ci; on la lui concédera, on sera prêt à en signer, au demeurant, dans le plus large esprit de conciliation; mais il faut une frontière au delà de laquelle la Chine soit chez elle et en deçà de laquelle nous soyons chez nous. Cela est indispensable.

On parle d'un territoire neutre qui s'étendrait entre les provinces méridionales de la Chine et le Tonkin occupé par nous. Un pareil territoire, sans mettre, sans force armée, sans loi, serait le refuge de tous les bandits qui de là se jetteraient alternativement au nord sur la Chine, au sud sur le territoire français, sans que ni les mandarins ni nos gendarmes puissent jamais les atteindre. On ne saurait imaginer une combinaison plus fâcheuse.

Que le marquis Tseng ne nourrisse point d'illusions. Lorsqu'il a entendu la presse allemande, surtout la presse anglaise, blâmer notre expédition du Tonkin et essayer de nous effrayer par la perspective d'une guerre avec son souverain, il a pu croire, en sa qualité d'Asiatique peu au courant des choses d'Europe, que l'Allemagne, l'Angleterre, feraient cause commune avec la Chine contre nous. Hé! non. Le *Times*, le *Standard* et les autres journaux qu'il lit n'avaient qu'un but: empêcher dans l'extrême Orient une collision qui nuirait considérablement au trafic de leurs compatriotes.

Maintenant qu'on nous sait résolus à poursuivre notre œuvre, c'est de son côté que l'on se tourne pour lui prêcher la modération. Et si par sa faute l'entente ne se faisait point, si par sa faute la guerre venait à éclater, il verrait toutes les nations européennes qui ont des intérêts dans l'extrême Orient faire des vœux pour le prompt succès de nos armes, parce que nos succès pourraient seuls ramener rapidement la paix.

Le Journal des Débats:

La seule chance de guerre qui risquât de mettre aux prises la France et l'Italie —chance absolument invraisemblable, d'ailleurs—c'est-à-dire la restauration de la monarchie légitime, vient de disparaître à tout jamais. Elle s'est évanouie avec M. le comte de Chambord, dans le tombeau de Goritz, parmi bien d'autres rêves non moins fragiles et non moins décevants.

Les Italiens sont trop fins, trop perspicaces, trop réalistes, pour qu'ou seul d'entre eux, même en admettant les hypothèses les plus étranges, craigne sérieusement, depuis la mort du comte de Chambord, l'hostilité de la France.

L'Express, de Mulhouse, signale un système d'éclairage consistant dans l'emploi du gaz hydrogène extrait de l'eau par des produits chimiques et ayant passé par un appareil carburateur. Ce gaz, comparé à la bougie de l'Etoile, donne comme pouvoir éclairant dix-sept bougies; il ne fume pas, donne une lumière blanche et puissante, très-fixe, et ne répand aucune odeur dans les appartements.

Le prix de revient comparé du gaz, de houille et du gaz hydrogène carburé pour une consommation de 500 becs pendant six heures aryo pouvoir éclairant égal est, pour le gas de houille, 450 mètres cubes, soit 105 fr. par jour; pour le gas hydrogène carburé, 210 mètres cubes à raison de 20 centimes par mètre cube, soit 42 fr. par jour.

La municipalité de Soultz, où il n'y a point d'usine à gaz, est en pourparlers pour l'application de ce système à l'éclairage de la ville.

La Liberté, de Paris:

Sans nous réjouir des difficultés qui assiègent l'Autriche-Hongrie, il nous sera permis cependant de constater que l'agitation croate offre un côté avantageux: celui d'éloigner énormément l'éventualité, naguère encore imminente, d'un conflit avec la Russie. Ce conflit est, à notre sens, le seul danger sérieux qui existe pour la paix du continent, car il serait à peu près impossible de le localiser. Si l'Autriche était vaincue, l'Allemagne s'opposerait certainement par les armes à l'écrasement de son alliée; si elle était victorieuse, c'est alors vraiment que l'Europe aurait à se prémunir et, au soin, à se défendre contre l'hégémonie allemande.

La trente-troisième foire annuelle de l'Association agricole et industrielle de St Louis, Missouri, commencera le lundi, premier octobre, pour fermer le 6: elle s'ouvre, cette année, dans d'excellentes conditions de succès. Les Fair Grounds embellis, l'an dernier, sont devenus un des plus beaux parcs des Etats-Unis.

On a également achevé et agrandi les allées; la grande allée nouvelle, au sud-est, a été construite sur des dessins entièrement nouveaux; il y a de nombreux bureaux où l'on délivre les billets, et les tourniquets sont assez semblables à ceux du centenaire de Philadelphie; on y voit aussi une infinité d'appartements réservés aux dames. Toutes ces améliorations ont coûté $21,000.

On a agrandi le lac, augmenté les collections du jardin zoologique. On a dépensé en tout, l'an dernier, dans les Fair Grounds, la somme de $450 000.

Tout ce qui s'y trouve, produits du sol, matière première, articles manufacturés, est américain.

La Foire, de St Louis, déjà si renommée dans le pays et au-dehors, va voir, cette popularité doubler encore, cette année. Toutes ces améliorations sont dûes aux talents et à l'énergie de M. Ch Green, le président de l'association.

Nous trouvons dans l'*American Protectionist*, la grande Revue industrielle, publiée à New York, la reproduction en abrégé de l'article de la Constitution de la Louisiane qui exempte de toute taxe, pendant 10 ans, le capital, les machines et tout le matériel employés dans toute manufacture ou fabrique comptant plus de 5 ouvriers. Il serait bon que les autres journaux et revues des Etats-Unis suivissent cet excellent exemple.

Décédé hier à 4 h. 30 de l'après midi, des suites d'une longue maladie de 12 mois, ROBERT MEYER, artiste musicien, natif de Leipzig Saxe, à l'âge de 39 ans et 3 mois. Les musiciens de la ville, les membres des sociétés Philarmonique et Liederkrantz, ainsi que ses nombreux amis sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu, cette après-midi, à 4 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence No 128 rue Ste. Anne

De la part de sa famille

Décédé hier à 10 heures et demie du soir à l'âge de 54 ans BASILE CIER, dit BEGUE natif d'Espaïgès canton de Bagnères, Hautes Pyrénées France. Ses parents, amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures et demie de l'après midi. Le convoi partira de sa dernière résidence Avenue des Champs Elysées, entre St Jean Baptiste et Claiborne.

De la part de sa veuve et de ses enfants

Société française de bienfaisance et d'assistance mutuelle de la Nouvelle-Orléans. Décédé hier soir à 10½ heures à Dominguez de l'ouvrage à la secrétaire BASILE CIER dit BEGUE natif d'Espaïgès canton de Bagnères, Hautes Pyrénées France.

MM les sociétaires et spécialement ceux de la catégorie du mois de **Septembre**, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu **aujourd'hui**, 26 septembre, **à 4 1/2 heures P. M.** Le convoi partira de sa dernière résidence Avenue des Champs Elysées, entre St Jean Baptiste et Claiborne

Par ordre du Vice Président,

JB LEBLANC

Faisant fonctions de Président.

L. Sims, Secrétaire.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré jeudi prochain 27 septembre courant à huitaine du matin à la Cathédrale St Louis pour le repos de l'âme de feue EMMA JEANNE DURREY. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister.

De la part de la famille

24 sept—3f

SERVICE FUNEBRE.

Une grand'messe sera célébrée à 7 heures du matin pour le repos de l'âme de feu le Docteur VICTOR RIBI décédé en mer à bord du vapeur Louisiana le 30 août 1883. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister

22 sept.—3f

Merchants and Planters' Independent Electric Light Market

POUR LE HAUT DE LA COTE

Haut du Pont et à toutes les dents, cette lumière est le meilleur marché et convient mieux

MABEL COWLAY

E J Lomenon Capt P H Bertrand, commis Parts comme vapeurs réguliers les MARDIS JEUDIS et SAMEDIS à 10 h M descendant les journaux matin.

Un bonne est à la tête de ces lignes Confl. tous les jours pour recevoir le fret.

Il fera son premier voyage SAMEDI 29 sept. 26 sept—

Avis.

MMES BAUSSET & GAGNANT accouchées depuis quelque temps, informent les dames de leur clientèle qu'elles ont laissé pour leur ancienne Remparts Mme WEISER.

5 sept 1m—d mar

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat,

Coin St Philippe et Prieur.

LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément sont ouvertes aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand aussi institué

17 août—

Agence d'Emigration Française.

LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St Paul, Minnesota, une agence d'emigration française. Il collecte les ordres de MM. les planteurs de la Louisiane qui auraient besoin d'ouvriers ou de fermiers. Ceux qui auraient des terres à vendre ou à louer, à quel que condition que ce soit, sont priés de s'adresser à lui, en lui envoyant les renseignements nécessaires.

F. C. BOUCHER, Directeur.

104 E Third street.

Presley Block, St Paul, Minn.

19 sept—v&c.

Avis.

AVIS est ici donné qu'à partir de ce jour, il ne sera pas payé d'intérêt sur un billet hypothécaire de $100, daté du 15 septembre 1882 et payable à mon ordre, le dit billet n'ayant pas été présenté à sa maturité pour qu'il soit payé.

Nouvelle Orléans, 19 sept. 1883.

CARL BECKER,

14 rue St. Pierre.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Les renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent Ils ont été décédés ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Audifret Jean Baptiste, Alexandre Burdon, Claudin Cérès Barbé, Bernard Jean, Bernard Jeanne épouse Chatelet Henri les épouse Castaet Paul, Cagiol Marie Anne, Cadet Anne, Charles Pierre, Claverie J Marie Louis, Cachoureau Bruno, Carrolle Michel, Dugoud Jacques Clé-Ouclile d'enfant, Dumas Francis Ernest Rodrée, aîné, Dumas Edouard Clément Rodrée dit St Hilaire, Dumas Alcide Pierre, Bousset Jean Baptiste, Dazon Jean, Bagnaux Bernard, Dazon Bernard, Senné Jean Alexandre, Rotebinet Baptiste, Prébucq, Regnier les épouse Tujagues Louis Baptiste, Rennée Gabriel, Florance Julie, Toronte Charles de, Fontan Baptiste, Guillemet Marie, Gomez Justien Michel, Gormond Dr, Lopez Damiens, L'huillier, femme Bourre, Le Maréchal Charles, LaBarge Gabriel, Lamesse Jean, Matiel Pierre, Marin Jean, Pavy Pierre Octave

Le Gérant du Consulat de France,

FRANCIS NAVONE.

La Nlle-Orléans, le 1er septembre 1883

B. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crus, reçus de maisons de premier ordre.

Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq etc.

Portes de Sandeman & Co, Offley, Cromp & Forrester.

Champagnes de toutes marques en renom.

Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.

Vins de Californie de toutes sortes.

Vin de St-Vincent véritable, etc. etc. etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

Bienville Oil Works Co.—31 rue Carondelet. Nlle Orléans. Lundi—L'élection annuelle de six directeurs de cette compagnie aura lieu, d'après sa charte, à son bureau, LUNDI 8 octobre 1883, entre les heures de 10 A. M et de 3 P. M.

A. BENJAMIN,

Secrétaire

25 sept—au 8 oct

RESTAURANT DE JOHN

Grande ouverture dans un nouveau local

181 - - - Rue du Canal - - - 181

(A une porte du théâtre du Grand Opéra.)

Le fameux restaurant sous la seule direction de

Mme JOHN STRENNA,

A OUVERT le SAMEDI 15 septembre avec une installation et des accommodations sonptueuses pour les clients, aussi, tous les mets délicats de la saison et les meilleurs que fournit le marché

Le département culinaire est sous la direction du célèbre chef de cuisine, PAUL

24 sept 1m

JE prends plaisir à en informer au public que CHAS STEIDINGER et R. CHAMPAGNE seront dorénavant au intérêt dans mon restaurant en bas mentionné.

LEON GODCHAUX.

En référence à la notice ci-dessus, les soussignés prennent l'occasion de remercier leur nombreux amis pour les faveurs reçues d'eux jusqu'à ce jour et désirent respectueusement qu'ils continuent à les favoriser de leurs clientèles

CHAS STEIDINGER.

R. CHAMPAGNE.

25 sept—3f

Whitney National Bank of New-Orleans.

LES SOUSCRIPTEURS au fonds capital qui n'ont pas encore signé le livre des souscriptions sont priés de le faire à la Banque Nationale d'Etat

T. H. ROACH

6 sept—1 m 31 et 33 rue du Camp

A. CANONGE,

Professeur de langues anciennes et modernes, littérature, histoire, mathématiques, etc. etc.

S'adresser au Dr F. FORMENTO à son domicile Baronne No 1 entre 2 et 4 heures de P M

15 sept—

AVIS.

J'AI admis ce jour M MAYER ISRAEL comme associé de la maison qui sera connue sous la forme sociale de C. LAZARD & CO

C. LAZARD.

Nlle-Orléans 19 septembre 1883.

En référant à l'avis ci-dessus je désire faire part à mes nombreux amis et connaissances pour leur bienveillance, que j'ai cédé ma pharmacie située rue Chartres No 73 à mon associé M LÉON GRIPHAYE de profite de l'occasion pour en informer le public qu'il a ouvert un nouveau Nos 29 31 et 33 rue du Marché North Peters

26 sept—3f MAYER ISRAEL

LE Dr J. TOUATBE

A l'honneur de prévenir ses clients de son retour

Consultations de midi à 2 heures

163 rue des Charitites. 18 sept—5f

New I I-2,

19 RUE ST-CHARLES,

Liqueurs et Vins les plus fins.

EXCELLENT LUNCH CHAUD

SERVI JOUR ET NUIT.

LE SALON NE FERME JAMAIS.

F. ARTIGUES, Propriétaire

1er sept—1m—D Mar J

LA BOTTE ROUGE!

A l'enseigne de la

"BOTTE ROUGE",

ANGLE DES RUES CUSTINES ET DAUPHINE

BOTTES, SOULIERS,

BOTTINES, A BON MARCHÉ.

GEORGE WAGNER.

1er sept—4m mer sam d m

Joseph Monteleone,

Encouragé St. Louis et Royale.

GRANDE RÉDUCTION!

Chaussures à boutons hautes et bottines en jaune de veau française cousues à la main à $6 75

Chaussures à boutons hautes en bottines cousues à la main, à $4 50.

Chaussures à boutons hautes en bottines cousues à la main, à $4 50.

Un grand assortiment de chaussures de toutes sortes.

Toutes les chaussures sont garanties.

21 août—1 an—Sam Dim Mar

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés

—DE—

NATTES

DE CHINE,

A. Brousseau's Son

17.....RUE DE CHARTRES.....

TAPIS

Le plus grand stock au Sud.

Prix qui surviendront à tous le monde.

4août—1m

DEMANDES

ON demande—une femme blanche pour travaux du ménage. Elle doit nécessaire de parler l'anglais et le français. S'adresser au No 191 rue Septième, près Camp 26 sept—2f

On demande

UNE femme de couleur bien recommandée pour s'occuper d'un jeune enfant. S'adresser immédiatement au No 94 rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine. 18 sept—

ON demande à louer une maison ayant au moins 3 chambres à coucher, une grande cour et plus de deux mètres qui quartier respectable où des chats soient d'une grande taille. S'adresser à W. A. ROY, chez Bickham & Moore, ou ville. 16 sept—

Professeur.

UNE dame ayant une longue expérience de l'enseignement, et pouvant fournir les meilleures recommandations désirerait trouver